

ConnectingChemistry

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

BISULFITE DE SOUDE 35%

Version 4.3

Date d'impression 05.02.2016

Date de révision 10.12.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : BISULFITE DE SOUDE 35%

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **ETS P. MOULIN**
60, rue Marcel Bourdarias

Téléphone :
Téléfax : **94140 ALFORTVILLE**

Adresse e-mail :
Personne responsable/émettrice : **Tél. 01 43 78 35 78 – Fax 01 43 75 34 47**
Mail : p.moulin.sa@9business.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Nocif (Xn)	R22
	R31

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

Prévention	: P264 P270	Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Intervention	: P330 P301 + P312	Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Élimination	: P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
hydrogénosulfite de sodium				
No.-Index : 016-064-00-8	>= 25 - < 50	Acute Tox.4	H302	Nocif, Xn; R22 R31
No.-CAS : 7631-90-5				
No.-CE : 231-548-0				
Enregistrement : 01-2119524563-42-xxxx ent				

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Transférer la personne à l'air frais. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

En cas d'inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eau
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Oxydes de soufre
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Conseils supplémentaires	: Le produit lui-même ne brûle pas. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
 Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
 Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Chlorure de polyvinyle; Conteneurs en polyéthylène; verre; Acier inoxydable; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Fer; Aluminium
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Classe de feu	: incombustible
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du gel.
Précautions pour le stockage en commun	: Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	hydrogénosulfite de sodium	No.-CAS 7631-90-5
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		
DNEL		
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	246 mg/m3
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	73 mg/m3
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	9,5 mg/kg p.c. /jour
Concentration prédite sans effet (PNEC)		
Eau douce	:	1,09 mg/l
Eau de mer	:	0,11 mg/l
STP	:	82,5 mg/l

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%**Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)
5 mg/m³
Valeur limite d'exposition professionnelle indicative (circulaires)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
En cas de formation d'aérosol ou de brume, utiliser une protection respiratoire appropriée.
Appareil de protection respiratoire à filtre à gaz
Filtre combiné:E-P2
Filtre combiné:B-P2

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Les matières suivantes sont convenables:

Matériel : caoutchouc butyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Polyisoprène
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

Matériel : Chlorure de polyvinyle
 délai de rupture : ≥ 8 h
 Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements étanches

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide
 Couleur : jaune
 Odeur : nauséabonde
 Seuil olfactif : donnée non disponible
 pH : env. 4 - 5 (; 20 °C)
 Point de congélation : < 0 °C
 Point d'ébullition : env. 98 °C
 Point d'éclair : Non applicable
 Taux d'évaporation : donnée non disponible
 Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.
 Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable
 Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable
 Pression de vapeur : 40 hPa (env. 20 °C)
 Densité de vapeur relative : donnée non disponible
 Densité : 1,35 g/cm³ (20 °C)
 Hydrosolubilité : soluble
 Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable
 Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

Décomposition thermique	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	3,64 mPa.s (20 °C)
Explosibilité	:	Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	:	Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le contact avec des acides libère du dioxyde de soufre. Incompatible avec des agents oxydants. Réaction avec des nitrites. Réaction violente avec des peroxydes.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides, Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de soufre

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50 : 1540 mg/kg (Rat)
Nocif en cas d'ingestion., L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

diarrhées.

Inhalation

CL50 : > 5,5 mg/l (Rat; 4 h) (OCDE ligne directrice 403)

Dermale

DL50 dermal : > 2000 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

SensibilisationRésultat : (Souris) (OCDE ligne directrice 429)
non sensibilisant(e)**Effets CMR****Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%**Autres propriétés toxiques****Toxicité à dose répétée**

donnée non disponible

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aiguë****Poisson**

CL50 : 240 mg/l (Gambusia affinis; 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 119 mg/l (Daphnia magna; 48 h)

algue

CE0 : 8,2 mg/l (scenedesmus quadricauda; 0,5 h)

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

Résultat : Une évaporation notable de la solution aqueuse dans l'air n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

R51352 / Version 4.3

11/27

FR

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

Mobilité

Résultat : non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso II : NC Non classé

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : NC Non classé

Composant:	hydrogénosulfite de sodium	No.-CAS 7631-90-5
-------------------	-----------------------------------	--------------------------

EU. Réglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 231-548-0; Listé

Directive EU Cosmétiques 76/768/CEE - Annexe VI, Partie 1, Liste des conservateurs autorisés tel que modifié : Numéro de référence: 9; Voir le texte des dispositions de la réglementation et des exceptions applicables.; Listé

France. INRS, Maladies Professionnelles, Table of Work-Related Illnesses : Table : 66; Listé

État actuel de notification hydrogénosulfite de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	

ConnectingChemistry

BISULFITE DE SOUDE 35%

INV (CN)	OUI	
ENCS (JP)	OUI	(1)-502
ISHL (JP)	OUI	(1)-502
EINECS	OUI	231-548-0
KECI (KR)	OUI	KE-31484
TSCA	OUI	
IECSC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.**

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
------	---------------------------

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.